

SOUTENIR LES TALENTS DES REFUGIES : ACCES AUX FORMATIONS ET VALIDATION DES ACQUIS D'EXPERIENCE

PROFIL DE L'ÉQUIPE

Ce projet est ouvert à 4 étudiants, parlant bien le français, avec des connaissances dans le domaine des demandeurs d'asile et des réfugiés, et des compétences en informatique et communication.

INSTITUTION PARTENAIRE

Service Jésuite pour les Réfugiés (JRS France)
www.jrsfrance
Association internationale
14 rue d'Assas, 75006 Paris

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Irinda Riquelme
Coordination plaidoyer

PRESENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Le Service Jésuite des Réfugiés (JRS international) a été fondé en 1980 pour répondre à la crise des « boat people » et le problème croissant des déplacements forcés, en travaillant au plus près des populations affectées et en collaboration avec elles.

C'est dans cet esprit que JRS France a développé cinq programmes : **JRS Welcome** pour l'accueil des demandeurs d'asile à la rue dans des familles ; **JRS jeunes** pour la rencontre entre jeunes et les activités culturelles et sportives sur un pied d'égalité, **JRS Intégration** avec des cours de français et accompagnement vers l'emploi ; **JRS Ruralité** pour l'accueil à la campagne et le **Juridique plaidoyer** pour la défense des droits et le changement de regard de la société sur les réfugiés.

Face à l'impasse actuelle dans l'accueil et l'intégration des réfugiés et au vu d'expériences réussies, nous voulons que les talents des réfugiés puissent se développer en ouvrant des voies pour l'accès aux formations et aux validations des acquis d'expérience pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

CONTENU PEDAGOGIQUE DU PROJET

Le projet vise à répondre aux problèmes d'accès aux formations et à la validation des acquis d'expérience pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. C'est à la fois un projet d'action sur le terrain auprès des demandeurs d'asile et des réfugiés que nous accueillons et un projet de plaidoyer.

Actions sur le terrain

- Orientation des demandeurs d'asile et les réfugiés pour trouver les formations adaptées à leurs besoins : apprentissage du français, alphabétisation, reprise d'études au lycée ou dans l'enseignement supérieur, formations professionnelles ou travail en alternance.
- Aide à la reconnaissance des diplômes, à l'inscription dans l'enseignement supérieur, les lycées ou dans des formations professionnelles.

Actions de plaidoyer

La procédure validation des acquis d'expérience n'est pas adaptée aux demandeurs d'asile et aux réfugiés. Dans la plupart des cas, ils ne peuvent pas constituer les dossiers avec les preuves de leurs emplois, stages, bénévolats, expériences diverses. Il s'agit d'arriver à promouvoir une procédure adaptée.

RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

- Une synthèse du travail accompli durant la permanence et un bilan sur la question d'accès aux formations
- Un rapport sur la question des VAE pour les réfugiés comprenant un état des lieux, les propositions pour un projet pilote et les démarches accomplies en vue de ce projet.
- Des fiches pratiques mensuelles pour l'orientation des demandeurs d'asile et des réfugiés en matière de formation

CALENDRIER DU PROJET

Après une première étape de formation en septembre, une permanence d'accueil débutera en octobre et se poursuivra jusqu'en avril.

A partir d'octobre, débutera également le travail de recherche sur la question de validation des acquis d'expérience des réfugiés. Des rapports et des articles sur la question seront à lire régulièrement.

Des bilans pour le plaidoyer et la livraison des produits finaux seront faits tous les mois.

La dernière phase du projet collectif sera consacrée à la relecture de l'ensemble des informations recueillies, à leur discussion et à la composition des produits finaux.

METHODOLOGIE

Les étudiants seront en prise directe avec la réalité de terrain en assurant une permanence d'information, d'orientation et d'accompagnement des réfugiés et demandeurs d'asile. Il s'agira non seulement de leur apporter une aide directe, mais également d'appréhender les difficultés qu'ils rencontrent en général et resituer les problématiques dans une approche globale.

Les étudiants suivront une formation initiale et recevront les ressources utiles pour traiter les questions de la VAE. Les permanences seront toujours encadrées par un ou plusieurs membres de l'équipe Intégration.

Les informations collectées permettront de faire des points de synthèse mensuels en vue d'alimenter le dialogue avec les institutions publiques en charge des questions d'intégration.

LOGISTIQUE

Les étudiants auront accès à la salle des projets collectifs de Sciences Po, munie d'un ordinateur, d'un écran plasma, d'une imprimante et d'un téléphone.

Ils auront également accès à des salles de réunion à JRS, imprimante scanner ainsi qu'à une cuisine pour les repas. Ils sont par ailleurs bienvenus dans l'ensemble des activités de la maison.